



BULLETIN MUNICIPAL DE FRASNE LES MEULIERES

BIODIVERSITE A FRASNE : photo prise
lors des plantations devant la mairie.

LA VIE DE NOTRE COMMUNE

N°25- OCTOBRE 2017

BULLETIN EDITE PAR LA MAIRIE

Tél : 03 84 70 22 20

Courriel : ccjdfrasne39@wanadoo.fr

Contacts élus :

maire : Laurence BERNIER

03 84 70 34 74 ou 06 89 43 14 00

Régis BONVALOT

03 84 70 37 11- 06 78 94 44 51

Marie LONDE

03 84 70 33 92-06 37 31 86 92

Daniel PRADEL

03 84 70 33 56 - 06 26 90 83 98

La vie de notre commune est de plus en plus liée à des décisions prises à d'autres niveaux : national, régional, inter-communal. Il est donc important d'y faire entendre notre voix chaque fois que c'est possible.

Vous êtes nombreux à vous investir dans l'aménagement de notre environnement quotidien, dans les échanges sur l'avenir de notre urbanisme au sein du Grand Dole, dans diverses commissions ou au sein d'associations.

La participation des habitants de Frasne les Meulières, aux décisions qui les concernent est un atout pour que votre avis soit pris en compte.

Laurence Bernier, maire



Un arbre fruitier pour les bébés de l'année !

Tous les habitants de Frasne les Meulières sont invités à souhaiter la bienvenue à

Charlotte

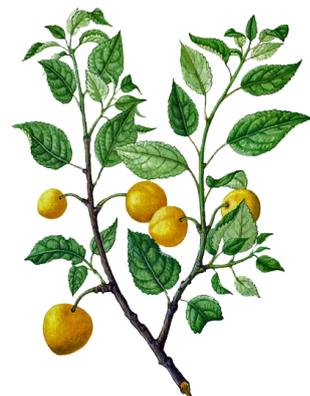
DIMANCHE 26 NOVEMBRE A 11 H 00

AU VERGER DES NAISSANCES (terrain communal)

Venez nombreux l'accueillir dans notre village autour d'un verre... de jus de pomme

(Plantation au terrain communal et selon le temps, verre de bienvenue à la salle de réunion)

Le conseil municipal de Frasne les Meulières et la CCAS (commission communale d'action sociale)



COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 22 septembre 2017

Présents :

Laurence BERNIER, Régis BONVALOT, Roger CHATILLON, Alain LENAIN, Marie LONDE, Anne-Laure MIANCIEN et Manon VEQUAUD.

Excusés : Laurent FOUCHÉYRAND, pouvoir donné à R. Chatillon ; Daniel PRADEL, pouvoir donné à V. Misir

Secrétaire : Alain Lenain

SOLIDARITE AVEC LES TERRITOIRES ULTRA MARINS SINISTRES

Mme le Maire expose au conseil Municipal la proposition des associations AMF et AMRF (Association des maires ruraux de France), qui suggère aux communes de venir en aide aux territoires sinistrés par l'ouragan Irma, en faisant un don financier à l'un des trois organismes suivants : Fondation de France, Croix rouge, Secours Populaire.

Rappelant que c'est à l'Etat Français qu'il appartient de reconstruire les infrastructures,

Mme le Maire propose de participer à l'élan de solidarité et d'octroyer une aide financière aux communes sinistrées, en passant par l'association SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, afin de venir en aide aux plus démunis de l'île St MARTIN, particulièrement dévastée.



Un mois après l'ouragan, les besoins sont toujours immenses. Les habitants de Frasne qui le souhaitent peuvent remettre en mairie leurs dons (par chèque).

⇒ **Le conseil municipal, par 7 voix pour et 3 contre, approuve le versement d'une aide financière exceptionnelle aux communes sinistrées par l'ouragan Irma et décide de verser la somme de 125 € correspondant à 1 € par habitant de la commune, sur le compte de l'association SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS.**

Travaux Chapelle

Madame le Maire fait un état des devis reçus et précise que nous venons de recevoir l'autorisation de procéder aux travaux. Les demandes de subventions seront envoyées et les devis étudiés par le bureau municipal d'ici le prochain conseil.

Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal des Eaux de Montmirey le Château sur le prix et la qualité de l'eau

Régis Bonvalot, premier adjoint présente au Conseil Municipal le rapport d'activités du Syndicat Intercommunal des eaux de Montmirey le Château pour l'année 2016. Ce rapport dresse un bilan des actions menées au quotidien par le Syndicat Intercommunal des eaux de Montmirey le Château et fait le point sur le prix et la qualité de l'eau sur notre territoire.

R. Bonvalot rappelle qu'un réseau neuf a été installé à Peintre. Pour la partie concernant Moissey—Le Moulin— Peintre les canalisations sont passées d'un diamètre de 125 à 200. Le compteur d'eau de Frasne sera déplacé.

⇒ **Le conseil municipal à l'unanimité, prend acte du Rapport d'activités du Syndicat Intercommunal des eaux de Montmirey le Château pour l'année 2016.**

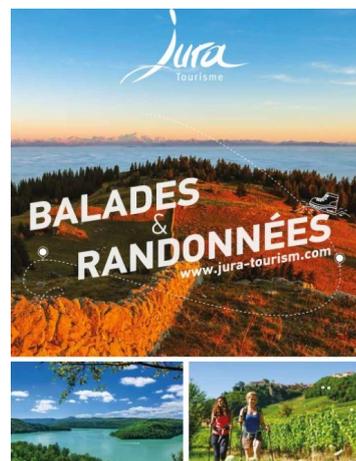


COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 22 septembre 2017

Inscription des chemins ruraux au Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées

Les chemins ruraux de la commune doivent être intégrés au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) sur la base d'un document élaboré par le comité départemental du Tourisme.)

⇒ **Le conseil municipal demande au conseil départemental d'inscrire la voie 6 AC 17 aux itinéraires de randonnée non motorisée et hors neige, s'engage à conserver à ces chemins leur caractère public et autorise le balisage, l'entretien et l'aménagement des itinéraires conformément à la charte en vigueur.**



ONF—Coupes 2018 et affouage

Madame le Maire présente les propositions de l'O.N.F. relatives aux destinations des coupes de bois réglées de l'exercice 2018, sur les parcelles 14af, 15af, (coupe d'amélioration avec ouverture de cloisonnements d'exploitation), parcelles 19r, 20r (coupe de régénération) **1-Lots de faible valeur**

Vente de gré à gré selon les procédures O.N.F. en vigueur. (Taillis et petits bois des cloisonnements d'exploitation dans les parcelles 14af et 15af).

2- Vente aux adjudications générales

Vente de futaies façonnées : Parcelles : 14af, 15af, 19r, 20r. Essences : chêne, hêtre

3 - Délivrance aux affouagistes

Les parcelles proposées aux affouagistes sont les suivantes : Parcelles 14af, 15af, 19r, 20r : taillis, petits bois de diamètre inférieur ou égal à 30, houppiers. Délai d'exploitation de l'affouage : 31/10/2019

⇒ **Les propositions de l'ONF sont approuvées à l'unanimité.**

Les affouagistes se feront connaître auprès de la mairie avant le 15 novembre 2017.

Commission Espaces verts- Fleurissement

Manon Véquaud fait le point sur la commission qui s'est réunie le 11 septembre 2017 et a décidé d'une matinée de plantations le 1^{er} octobre et de nettoyage du cimetière, le 15.

- Les pots en fonte devant l'église ont été repeints.
- L'expérience jachère fleurie sera prolongée l'année prochaine et étendue.
- un récupérateur d'eau est envisagé (cour de la mairie) et une arrivée d'eau est proposée sur la place (fontaine, bouton poussoir).
- Pour le terrain de boules, il s'avère nécessaire de décaisser le terrain et mettre un géotextile avant de recouvrir de petit gravier.
- Une vente de chrysanthèmes sera organisée avec l'association « Le cercle des amateurs de chrysanthèmes » le 27 octobre. Des commandes pourront être passées avant la vente. L'association prêtera cette année encore des chrysanthèmes en cascade pour le rond-point.
- Plusieurs arbres doivent être taillés : sur le terrain communal, des rejets du prunus dans le jardin de la mairie ainsi que l'érable et un arbuste devant une maison.
- CEVA PAYSAGES propose de prêter un désherbeur thermique. Des essais seront faits.

ENFANCE -JEUNESSE



Anne Laure Miancien a participé à la commission sur les politiques sociales et culturelles du Grand Dole. Les dates d'inscription pour les accueils de loisirs seront envoyées aux mairies et indiquées sur le site du Grand Dole et des ALSH (par exemple pour le centre d'Authume) <https://grand-dole.espace-famille.net> La scolarisation des enfants sur 4 ou 5 jours sera revue pour la rentrée 2018 en lien avec le service des transports et les conseils d'école.

INSCRIPTION AFFOUAGE 2018

Si vous souhaitez participer à l'affouage 2018, inscrivez-vous en renvoyant ce bulletin de participation à la mairie, **avant le 15 NOVEMBRE 2017.**

NOM..... Prénom.....

Tél mail

Nombre de stères souhaitées : (5 € le stère)





CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le **Vendredi 10 novembre 2017 à 20h30**, en mairie. Les séances du conseil municipal sont ouvertes au public.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918, aura lieu **SAMEDI 11 NOVEMBRE à 11h00** devant le monument aux morts. Elle sera suivie d'un vin d'honneur dans la salle de réunion (ancienne école)



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS



Bienvenue à Thomas DEJEUX et Charlotte HUMBERT- JEAN

à Adeline MOUGENOT et ses enfants Valentin, Thibaut et Pauline RICHARD

qui ont emménagé durant l'été.

Ils seront bientôt rejoints par Bernadette CARTANT et Claude FRANCIOLI, qui font des travaux avant de s'installer.

COMMANDES GROUPEES GRANULES DE BOIS

Il est proposé aux habitants qui utilisent pour leur chauffage des granulés de bois de passer des commandes groupées sur le village comme pour le fuel.

Les personnes intéressées se feront connaître à la mairie qui les mettra en contact.

BOUM DE HALOWEEN

L'association des Parents d'élèves du Mont Guérin

organise une boum pour Halloween, **SAMEDI 28 OCTOBRE de 14h30 à 18h** au caveau de Moissey

Apporter boissons et gâteaux.
Parents et enfants sont invités à venir costumés.



EXPOSITION VENTE DE CHRYSANTHEMES par le Cercle des Amateurs de Chrysanthèmes

VENDREDI 27 OCTOBRE de 14h à 16h

Cour de l'école de Frasne

Pré-commande auprès de Dominique Chapin au 06 40 28 01 47



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune de Frasne-les-Meuilières jusqu'au **samedi 30 décembre 2017 inclus**.

Il suffit pour cela de se présenter lors d'une permanence, (le mercredi de 18h à 19h et le vendredi de 14h à 16h30) muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Une permanence exceptionnelle sera tenue à cet effet le samedi 30 décembre de 10H à 12H00.

Les jeunes de 18 ans, ayant effectué leur recensement, seront inscrits d'office. Ils en seront avisés par la mairie.

Après le succès du repas du 7 octobre



LE COMITE DES FETES

vous offre le

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Rendez-vous

DIMANCHE

19 NOVEMBRE 2017

à 11h30 au caveau du village

REMISE DES CARTES JEUNES

Les cartes avantages Jeunes offertes par la commune aux jeunes de 10 à 18 ans (du collège au lycée) ont été remises, autour d'un goûter, le mercredi 13 septembre 2017, en présence de plusieurs membres du Conseil municipal et de parents. La carte permet de bénéficier de réductions sur de nombreuses activités sportives et culturelles.

